

1. Qu'est-ce que l'économie du partage?

L'économie du partage est un nouveau marché en plein essor dans le cadre duquel des particuliers offrent leurs biens – par exemple, leur voiture ou leur domicile, ou leurs services comme chauffeurs – à d'autres particuliers par l'intermédiaire de plateformes en ligne. Ces plateformes fournissent des renseignements sur l'acheteur et le vendeur des biens et services, notamment les évaluations des utilisateurs précédents, ce qui assure un haut degré de confiance qui, autrement, serait difficile à établir.

2. Qu'est-ce que le covoiturage urbain et comment fonctionne-t-il?

Le covoiturage urbain est un secteur relativement nouveau où des conducteurs, qui utilisent leur véhicule personnel, sont jumelés avec des passagers grâce à des applications GPS simples et pratiques pour téléphones intelligents. Les passagers ont l'avantage de la commodité et de la sécurité. En effet, l'application leur indique le nom et la cote du conducteur, ainsi que le modèle et le numéro de plaque du véhicule. Les passagers peuvent suivre, sur leur téléphone intelligent, la progression du conducteur vers le point de rencontre; le paiement est traité automatiquement au moyen de la carte de crédit enregistrée dans leur compte de covoiturage urbain. Les conducteurs disposent d'une source de revenu flexible en fonction de l'horaire de leur choix.

3. En quoi consiste Uber?

Uber exploite une plateforme technologique qui permet aux utilisateurs d'obtenir et de payer des services de transport et de logistique à la demande fournis par un conducteur, qui est un sous-traitant indépendant, par l'intermédiaire d'une application destinée aux appareils mobiles. Créée en 2009, l'entreprise a connu l'une des croissances les plus rapides de l'histoire. Grâce à son modèle d'affaires évolutif, après ses débuts dans le service de voitures de luxe en Californie, elle n'a cessé de croître pour en venir à inclure le covoiturage urbain en 2013. Son application GPS permet aux passagers d'organiser des trajets avec des entrepreneurs indépendants qui agissent comme conducteurs dans un contexte de covoiturage urbain. Ces particuliers peuvent utiliser leur propre véhicule pour générer un revenu supplémentaire, selon l'horaire qui leur convient.

4. Quelles activités menées par Uber assurez-vous?

Intact Assurance n'assure que les activités de covoiturage urbain d'Uber. La gamme de produits de covoiturage urbain qu'offre Uber actuellement comprend UberX, UberXL, Uber Select, UberHop et UberPool. Par ailleurs, certains conducteurs participent simultanément au covoiturage urbain et à la livraison de nourriture (UberEATS). Dans de tels cas, nous fournissons une couverture sous la police qu'Uber a achetée d'Intact.

Toutefois, les conducteurs qui effectuent uniquement de la livraison de nourriture par la plateforme UberEATS sans participer au covoiturage urbain en parallèle ne sont pas couverts en vertu de la police commerciale d'Uber. Ces clients doivent communiquer avec leur courtier ou avec leur agent pour souscrire une assurance pour ces activités, comme le ferait tout client effectuant des livraisons pour d'autres entreprises.

5. Pourquoi Intact s'est-elle engagée dans cette démarche et pourquoi a-t-elle choisi de mettre au point ce produit?

L'activité principale d'Intact consiste à protéger les consommateurs et à répondre aux besoins en assurance des Canadiens. Devant la popularité croissante de l'économie du partage, nous adaptons notre gamme de produits afin d'offrir des solutions novatrices qui tiennent compte des nouveaux besoins des consommateurs et leur procurent une protection adéquate.

6. Quelle preuve d'assurance la police commerciale d'Uber fournit-elle?

Un certificat d'assurance automobile électronique est accessible à partir de l'application mobile Uber Partner. En cas d'infraction au code de la route ou d'accident, veuillez vous reporter à ce document.

7. En cas de réclamation, avec qui les conducteurs doivent-ils communiquer?

En cas d'accident, les conducteurs doivent communiquer avec Uber par courriel ou au moyen de l'application mobile Uber Partner, conformément à la procédure de réclamation d'Uber. Uber prendra note des détails de l'incident et les enverra avec un registre numérique à Intact Assurance, qui traitera ensuite la réclamation. Les conducteurs peuvent aussi composer le 1 866 470-2335, numéro d'Intact réservé aux réclamations d'Uber.

8. Des garanties facultatives, comme la valeur à neuf ou un remboursement pour perte d'usage, sont-elles incluses aux polices d'assurance automobile des conducteurs d'Uber en vertu de la police commerciale d'Uber?

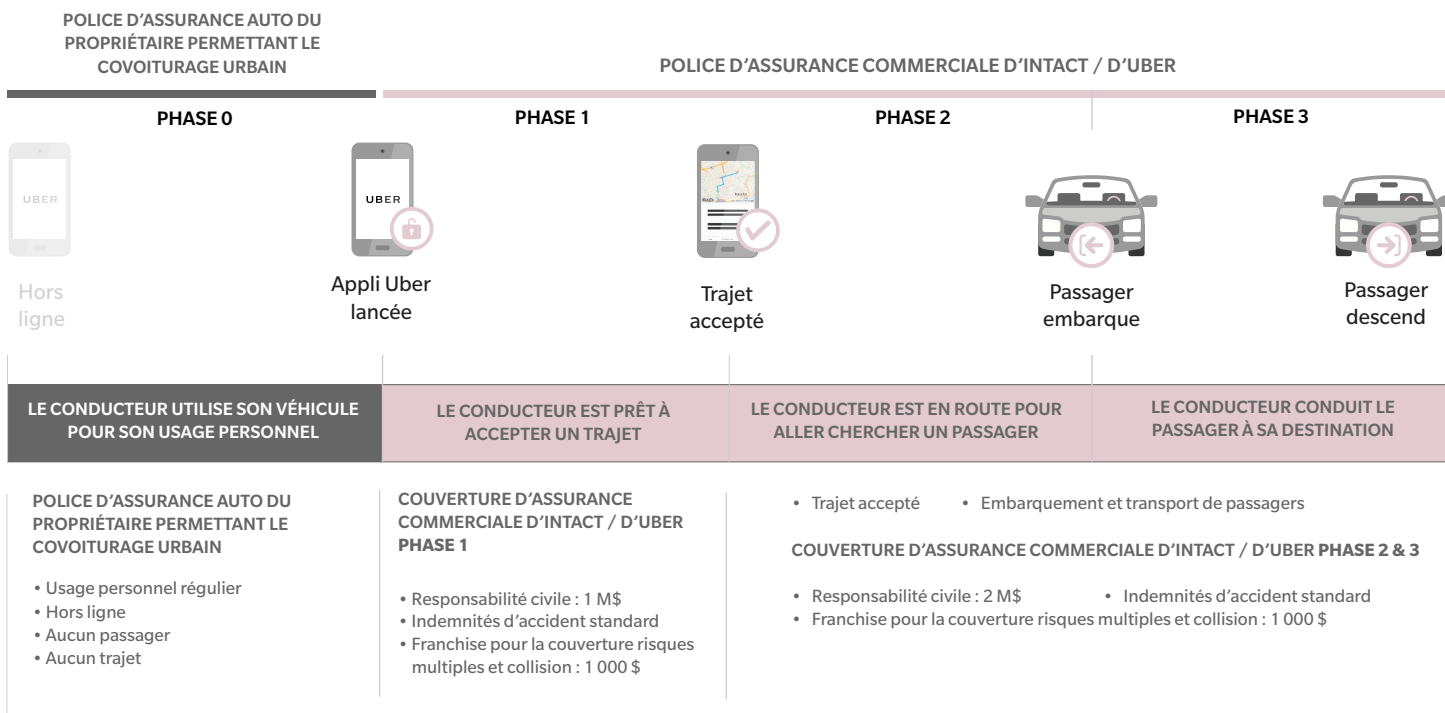
La police d'assurance commerciale d'Uber souscrite auprès d'Intact Assurance offre une protection dès l'instant où le conducteur se rend disponible pour accepter une demande de trajet et jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. Elle n'offre aucune garantie facultative, sauf la garantie pour accidents sans collision et collision (dommages physiques), quelles que soient les options incluses dans la police d'assurance automobile du client. La couverture pour accidents sans collision et collision, avec une franchise de 1 000 \$ payable par le conducteur, n'est offerte qu'aux conducteurs qui ont cette garantie dans leur police d'assurance automobile. La police commerciale comprend aussi une garantie responsabilité civile et des indemnités d'accident standard.

9. Comment la couverture d'assurance d'Uber fonctionne-t-elle en Ontario?

Intact Assurance, Novex, Jevco et belairdirect ont modifié leurs lignes directrices sur la souscription afin d'autoriser le covoiturage urbain dans leurs polices d'assurance automobile sans frais supplémentaire. Les conducteurs qui participent au covoiturage doivent en aviser leur courtier ou leur agent directement, qui devront ensuite en informer l'assureur auto du client afin qu'ils soient bien protégés pour l'utilisation personnelle de leur véhicule.

Uber a souscrit une police d'assurance commerciale auprès d'Intact Assurance, qui prévoit une protection pour tous les véhicules, les conducteurs et les passagers, à partir du moment où le conducteur se rend disponible pour accepter une demande de trajet jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. La police d'assurance commerciale d'Uber procure une protection jusqu'à concurrence des limites ci-dessous :

- Responsabilité civile de 1 000 000 \$ pour la phase 1
- Responsabilité civile de 2 000 000 \$ pour les phases 2 et 3
- Indemnités d'accident standard pour les phases 1, 2 et 3
- Couverture pour accidents sans collision et collision, avec une franchise de 1 000 \$ payable par le conducteur, pour les phases 1, 2 et 3. Seuls les conducteurs qui ont la garantie pour accidents sans collision et collision dans leur police d'assurance automobile seront admissibles à cette couverture



Les garanties contre la perte ou les dommages (« Risques multiples » et « Collision ou versement ») ne sont offertes qu'aux conducteurs participants qui ont choisi d'inclure ces garanties à leur assurance automobile des particuliers.

10. Les conducteurs d'Uber sont-ils pénalisés quant à leur police d'assurance automobile pour les accidents qui surviennent entre le moment où ils sont prêts à accepter une demande de trajet et le moment où le passager descend de leur véhicule?

Uber a souscrit une police d'assurance commerciale auprès d'Intact Assurance, qui offre une protection dès l'instant où le conducteur se rend disponible pour accepter un trajet et jusqu'à ce que le passager descende du véhicule. Toute réclamation concernant un sinistre survenu pendant cette période devra être présentée au titre de cette police commerciale. Advenant une réclamation ou une infraction durant cette période, les conducteurs doivent utiliser le certificat d'assurance responsabilité électronique de la police commerciale d'Uber (qui se trouve dans l'application mobile Uber Partner des conducteurs) pour s'assurer que leur police d'assurance automobile des particuliers n'est pas affectée par les incidents liés à Uber.

Pour vous assurer que votre police d'assurance automobile des particuliers n'est pas affectée, communiquez avec votre courtier ou avec votre agent en cas de sinistre survenu durant votre participation au covoiturage urbain avec Uber. Intact Assurance vous fournira une lettre à remettre à votre compagnie d'assurance pour les particuliers qui confirmera que la réclamation est traitée par la police d'assurance commerciale d'Uber.

Dans le cas d'infractions du code de la route, les infractions pourraient paraître au dossier du conducteur, ayant ainsi un impact sur sa police d'assurance personnelle.

